



Aix-en-Provence, le 5 mai 2011

Communiqué Information réglementée

Mise à disposition des honoraires des contrôleurs légaux des comptes de l'exercice 2010

Le Crédit Agricole Alpes Provence vous informe que le document est disponible sur son site Internet : www.ca-alpesprovence.fr et a été transmis à l'Autorité des Marchés Financiers le 20 avril 2011.

Lien informations réglementées :

http://www.ca-alpesprovence.fr/Vitrine/ObjCommun/Fic/AlpesProvence/EspaceD/infos_financieres/index_10.htm

Contact presse :

Nassy Guetrani

☎ 04 42 52 76 28

nassy.guetrani@ca-alpesprovence.fr